



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 avril 2011 — N° 12

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 51.

Moment de recueillement

Le secrétaire général, M. Michel Bonsaint, informe l'Assemblée que la charge de président de l'Assemblée nationale est devenue vacante.

Puis il dépose :

Une lettre, en date du 1^{er} avril 2011, qu'il a reçue de M. Yvon Vallières, député de Richmond, l'informant de sa démission à titre de président de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 110-20110405)

Le texte d'une lettre, en date du 1^{er} avril 2011, transmise par M. Vallières, député de Richmond, à tous les parlementaires de l'Assemblée nationale, les informant de sa démission à titre de président de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 111-20110405)

Le secrétaire général invite le doyen de l'Assemblée, M. Gauthrin, député de Verdun, à présider l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Le président d'élection communique et dépose :

La liste des noms des candidats à la charge de président de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 112-20110405)

**LISTE DES NOMS DES CANDIDATS
À LA CHARGE DE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

- M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis)
- M. François Gendron (Abitibi-Ouest)
- M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

5 avril 2011

M. le président d'élection explique le déroulement du vote puis, à 13 h 57, il suspend la réunion quelques instants.

À 14 h 05, les députés reprennent leur place et votent.

À 14 h 49, le scrutin est terminé et la réunion est suspendue pour le dépouillement des votes par M. le secrétaire général et Me Claude Bisson, juriste.

À 15 h 09, les députés reprennent place.

M. le président d'élection annonce que M. Jacques Chagnon, député de Westmount–Saint-Louis, a été élu président de l'Assemblée nationale, ayant recueilli un nombre de voix au moins équivalent à la majorité des votes validement exprimés par les membres de l'Assemblée.

En conséquence, le président d'élection quitte le fauteuil.

Puis, M. Charest, premier ministre, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Khadir (Mercier), accompagnent M. Chagnon au fauteuil du président.

La masse est ensuite portée sur la table et, en conséquence, la séance est ouverte.

M. le président prononce alors une allocution.

M. le président invite l'Assemblée à procéder à l'élection du deuxième vice-président.

5 avril 2011

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE M. François Ouimet, député de Marquette, soit élu deuxième vice-président de l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée.

Puis, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et M. Charest, premier ministre, prennent la parole.

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Drainville (Marie-Victorin) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 6 avril 2011, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 113-20110405)

En conséquence, M. le président informe l'Assemblée que, le mercredi 6 avril 2011, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Drainville (Marie-Victorin).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'engagement du Parti conservateur du Canada d'accorder un soutien financier au projet hydroélectrique du Bas-Churchill et exige que le gouvernement du Québec prenne tous les moyens nécessaires pour empêcher la réalisation de cet engagement qui va à l'encontre des intérêts du Québec.

5 avril 2011

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 6 avril 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 17, M. le président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 avril 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON